



37ème Congrès de la FIDH du 6 au 10 avril 2010 à Erevan

La situation des droits de l'Homme en Turquie et dans la sous-région

Les propositions de résolutions présentées par le Human Rights Association (IHD) pour le Congrès sont ci-dessous:

Résolutions:

1. IHD suggère à la FIDH de mener un projet permettant d'initier et de développer une coopération étroite entre les organisations des droits de l'Homme en Turquie et dans la sous-région (Grèce, Bulgarie, Irak, Iran, Syrie, Arménie, Géorgie, et Azerbaïdjan)
2. IHD suggère à l'Assemblée Générale de la FIDH d'appeler les parlements Turcs et Arméniens à ratifier les Protocoles qui ont été signés entre la Turquie et l'Arménie le 10 octobre 2009.
3. IHD suggère à la FIDH d'appeler à la résolution de la question Kurde - qui est le problème le plus important en Turquie, et aussi un des problèmes les plus importants dans le Moyen-Orient - au travers de méthodes démocratiques et pacifiques, et d'exhorter les autorités turques à mettre fin à toute répression à l'encontre des politiciens et des maires Kurdes en Turquie.
4. IHD suggère à la FIDH de mener une campagne pour mettre fin à la répression à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme en Turquie, au Moyen-Orient et dans le Caucase.
5. IHD suggère à la FIDH de mener des actions pour l'abolition de la peine de mort et d'empêcher les exécutions des personnes ainsi condamnées, et ce auprès des gouvernements notamment d'Iran, Irak, Chine et les États-Unis.
6. IHD suggère à la FIDH de mener des actions auprès des gouvernements du Moyen-Orient, du Caucase, et de la Turquie afin qu'ils mettent en œuvre des mesures administratives appropriées et effectives afin de prévenir la violence contre les femmes.